



PRÉFET DES DEUX-SEVRES



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES DEUX-SEVRES

JEUDI 17 MAI 2018

Sécuriser l'alimentation en eau potable pour l'ensemble des Deux-Sévriens

Acte 1, ce jeudi 17 mai 2018 à la Maison du Département à Niort pour le lancement de la révision du schéma départemental d'eau potable en Deux-Sèvres. Autour de la table, préfet, président du Département, élus des syndicats d'eau potable, agences de l'eau, ARS, DDT et cellule régionale Re-Source initient une révision de ce schéma avec un objectif : garantir la sécurité de l'alimentation en eau potable à l'ensemble des Deux-Sévriens.

Pour mener à bien cette révision, l'étude se scindera en trois phases :

- la première phase sera consacrée à la **collecte des données afin d'établir un état des lieux** (le dernier datant de 2010) **et les points à améliorer** notamment la qualité de l'eau brute ;
- la deuxième phase consistera à l'étude des **différents scénarios de crise pouvant affecter la desserte en eau potable**. Les problématiques de pollution de ressources imposant un arrêt de production et la diminution des débits d'exploitation due à une sécheresse prolongée seront abordées ainsi que les solutions pour y faire face ;
- la troisième étape sera consacrée à un atelier d'échanges entre tous les acteurs pour impulser **un co-travail sur les insuffisances de l'adduction d'eau et la qualité de cette dernière**.

Cette étude permettra :

- **d'anticiper les problèmes** que pourraient rencontrer les syndicats d'eau pour desservir en eau leurs usagers et **envisager les investissements à mettre en œuvre** ;
- **renforcer la cohésion entre les collectivités** plus particulièrement en cas de crise ;
- **renforcer le travail partenarial des collectivités avec le Département**, propriétaire des deux principaux barrages du territoire ;
- **intégrer dans la réflexion les acteurs agricoles** afin de les sensibiliser à la problématique de l'eau potable dont la production est parfois concurrentielle à leur activité d'irrigation notamment.

Assurer la continuité de la fourniture en eau potable aux usagers

La mise en place des plans de secours découlera, dans un second temps, des résultats de cette étude. L'objet principal de ces plans est de lister les différents accidents pouvant se produire dans le service d'eau et d'élaborer les modalités de gestion de ces crises pour assurer la continuité de la fourniture d'eau par les réseaux publics.

Ces plans, internes à chaque service d'eau, complémentaires du plan ORSEC eau potable de la préfecture, permettront de **pallier tout problème lié à la distribution d'eau destinée à la consommation humaine** :

- évaluation des risques ;
- identification des usagers prioritaires ;
- gestion de la crise ;
- modes de distribution auxiliaires...

En chiffres (2014):

- 195 000 **abonnés** aux syndicats ou communes qui produisent ou distribuent l'eau destinée à la consommation humaine ;
- 32,2 millions de **m3 produits** et 2 millions de **m3 achetés à l'extérieur** pour un total de 34,2 millions de m3 ;
- 2,1 millions de m3 générés par les filières de traitement complet de 6 usines soit un volume de 32,1 millions de **m3 mis en distribution** ;
- le rendement des réseaux était de 81 % soit un **volume d'eau distribué** de 26,2 millions de m3.

Contacts presse :

Delphine Péronnet
Département des Deux-Sèvres
06 63 21 57 51
delphine.peronnet@deux-sevres.fr

Chrystel Baillarget
Préfecture des Deux-Sèvres
06 22 77 66 60
chrystel.baillarget@deux-sevres.gouv.fr